

## Vous allez avoir une **biopsie osseuse**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

### **La radiographie utilise des rayons X**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

## De quoi s'agit-il ?

Une biopsie osseuse consiste à prélever des petits fragments osseux. Ces prélèvements seront analysés au microscope.

C'est la seule façon d'obtenir le diagnostic et de permettre un traitement adapté à votre cas.

### Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr, selon les cas, la radioscopie ou le scanner. Ces techniques permettent de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Dans l'hypothèse où on vous proposerait une biopsie sous scanner, il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

## Le déroulement de l'examen

Une hospitalisation est nécessaire pour pratiquer cet examen

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et conserver la position dans laquelle on vous placera (à plat ventre, légèrement tourné ou sur le côté, selon les cas).

La préparation est la partie la plus importante et la plus longue de l'examen.

La biopsie comprend trois étapes principales :

- 1) le repérage de l'organe ou de la lésion sous contrôle scopique ou scanner,
- 2) l'anesthésie locale profonde. La peau est d'abord désinfectée.
- 3) l'introduction de l'aiguille et la biopsie. Il peut arriver que l'aiguille fasse mal. Dans ce cas, on la déplace ou on complète l'anesthésie locale. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements. L'aiguille est mise en place très précisément grâce à la télévision et le médecin prélève des petits fragments osseux qui sont rapidement envoyés au laboratoire pour analyse.

Quelques images radiologiques seront prises pendant l'examen.

### Quelles sont les complications liées à la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

### Résultats

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont bien rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin qui pourra alors vous les commenter.

## Que va-t-il se passer après la ponction ?

. Après l'examen, vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé et pendant combien de temps. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de ponction.

## Ce que vous devez faire

### Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

#### Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- 1. du sang ou des saignements fréquents prolongés (du nez par exemple ?) Avez-vous une maladie oui non  ou
- 1. traitement fluidifiant le sang (anticoagulant antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic,  Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...),  ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? Prenez-vous un oui non  ou

*Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ;  nous vous préciserons combien de temps*

#### Etes-vous allergique ?

- à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non
- avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

#### Avez-vous eu récemment ?

- une infection (fièvre, rhume, mal de gorge, soins dentaires ?) oui non

#### Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ?

oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

### Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on vous demandera de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien.

### Apportez le jour de l'examen :

- la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- les résultats du laboratoire concernant la coagulation et éventuellement des autres examens qui vous auraient été demandés,
- le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM...)
- la liste écrite des médicaments que vous prenez.

### Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous ne mangerez pas, ne fumerez pas et ne boirez pas pendant 3 heures avant l'examen ou prendrez uniquement une boisson chaude sucrée.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Le matin de l'examen, il vous sera donné un médicament qui vous permettra d'être plus détendu.

**Après votre retour à domicile :**

Vous devrez rester allongé pendant les 24 h qui suivent l'examen pour éviter un éventuel saignement à l'endroit de la biopsie.

En cas de fièvre, de douleur inhabituelle, de gonflement, de raideur de la région biopsiée ou toute autre anomalie dans les jours suivant l'examen, il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : 04.67.92.88.73 de 8 H à 19 H du lundi au vendredi et de 8 H à 12 H le samedi.

*Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.*

Madame, Mademoiselle, Monsieur .....  
a personnellement rempli cette fiche le .....

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Centre d'Imagerie Médicale  
Clinique Clémentville  
25, Rue de Clémentville  
34 070 MONTPELLIER

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la SFR.